

Rwanda, 1994-2014
Histoire, mémoires et récits



les presses du réel

Tandis que les productions artistiques, littéraires et visuelles – cinéma, théâtre, photographie – sur le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 se sont très vite multipliées, l'écriture de l'histoire a dû se frayer un chemin entre les exigences de clarification des faits et les manipulations politiques conscientes, en particulier en France. Démêler ce qu'il en est du réel et de son incessante reconstruction dans les discours et images publics, tel fut l'enjeu principal du colloque international « Rwanda, 1994-2014 : récits, constructions mémorielles et écriture de l'histoire », qui s'est tenu à Paris et à Saint-Quentin-en-Yvelines en novembre 2014.

Le présent volume restitue les perspectives critiques ouvertes par ces rencontres, qui permirent de rendre saillantes les avancées et limites de vingt années de recherche sur le génocide et de faire saisir la discontinuité des approches. Historiens, juristes, critiques, psychanalystes, artistes, mais aussi témoins directs et indirects prennent ici en charge des questionnements encore très sensibles : comment s'accomplit le travail de la justice, entre le Rwanda et l'Occident ? Que savons-nous de l'implication de l'État français au Rwanda de 1990 à 1994 ? Comment se raconte et se pense cet événement, dans quels langages écrits et visuels continue-t-on de le réfléchir, ici et là-bas ? Qu'en a-t-il été dans les médias, qu'en est-il au cinéma et au théâtre, en littérature et en philosophie ? Quelles ruptures se sont produites dans le champ des représentations ? Quelles lignes de partage et de convergence se dessinent dans le monde au-delà du postcolonial et du postmémoriel ? Quelles possibilités d'un vivre-ensemble et d'une compréhension commune s'ouvrent-elles, à l'échelle locale mais aussi globale ?

Plus qu'une simple somme d'écrits scientifiques, cet ouvrage choral entend surmonter les barrières disciplinaires pour mieux repenser le génocide des Tutsi au cœur de notre présent. Il invite à reconsidérer les productions occidentales au regard de ce qui se fait, se construit et s'écrit au Rwanda et en Afrique et appelle à une intensification de l'effort collectif afin d'appréhender les multiples dimensions d'un événement dont les conséquences pèsent de manière durable sur la vie des Rwandais et des populations attachées à la région des Grands Lacs.

Ouvrage publié sous la direction de Virginie Brinker, Catherine Coquio, Alexandre Dauge-Roth, Éric Hoppenot, Nathan Réra et François Robinet.

Couverture : photographie de Christophe Calais extraite de *Rwanda, le pays hanté* (éd. du Chêne). © C. Calais. Tous droits réservés.

30 €

www.lespressesdureel.com

ISBN 978-2-84066-924-1



9 782840 669241

MÉDIATISATION, COMMUNICATION ET PRISE DE DÉCISION
POLITIQUE : RWANDA 1994, UNE HISTOIRE FRANÇAISE¹

François Robinet²

D'avril à juillet 1994, plus de 800 000 personnes furent massacrées au Rwanda principalement en raison de leur appartenance ethnique. Dans un contexte de guerre civile entre le Front patriotique rwandais (FPR) et les Forces armées rwandaises (FAR), le génocide contre les Tutsi du Rwanda impliqua une grande diversité de protagonistes (gendarmérie, FAR, milices, population civile...) grâce à la mobilisation de tous les rouages de l'État rwandais et aux spécificités des liens de voisinage³. Fulgurant, le processus d'extermination fut d'une rare efficacité.

Les travaux des chercheurs en sciences humaines et sociales ont permis d'établir l'influence conséquente de la France dans l'évolution de la vie politique rwandaise entre 1990 et 1994⁴. Engagé militairement aux côtés des FAR dès octobre 1990, l'exécutif français choisit de soutenir le régime de Juvénal Habyarimana qui, tout en jouant le jeu du processus de négociation avec le FPR, s'enfonçait progressivement dans la violence et la radicalisation idéologique⁵. À la mort de celui-ci, dans la nuit de 6 au 7 avril 1994, Paris eut pour priorité d'évacuer les ressortissants français et occidentaux : l'opération Amaryllis fut alors lancée le 8 avril. Malgré l'intensité croissante des massacres et les informations disponibles

¹ Cet article a été nourri des discussions et échanges qui ont eu lieu les 15 avril et 13 mai 2015 à l'occasion de la présentation de certaines des conclusions de cette recherche lors des séminaires « Nouvelles frontières de l'histoire du politique en France » organisé par Pierre-Emmanuel Guigo et Nicolas Vinci au Centre d'histoire de Sciences Po et « Rwanda 1994 : imaginaires et pratiques du génocide » coordonné par Stéphane Audouin-Rouzeau et Hélène Dumas à l'EHESS.

² Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, membre du CHCSC.

³ Voir notamment : Hélène Dumas, *Le Génocide au village. Le massacre des Tutsi du Rwanda*, Paris, Éditions du Seuil, coll. L'univers historique, 2014 ; Jean-Paul Kimonyo, *Rwanda, un génocide populaire*, Paris, Karthala, 2008.

⁴ Pour une première approche : Jean-Pierre Chrétien, « France-Rwanda : le cercle vicieux », *Politique africaine*, n° 113, 2009/1, p. 121-138 ; voir également l'article proposé par Catherine Coquio dans ce même volume.

⁵ Sur l'évolution de la vie politique rwandaise de 1990 à 1994 : Gérard Prunier, *Rwanda, 1959-1996 : histoire d'un génocide* [1995], Paris, Dagorno, 1997 ; André Guichaoua, *Rwanda, de la guerre au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda (1990-1994)*, Paris, La Découverte, coll. Cahiers libres, 2010 ; Jean-Pierre Chrétien, Jean-François Dupaquier, Marcel Kabanda et al., *Rwanda, les médias du génocide*, Paris, Karthala, 1995.

sur le processus génocidaire en cours⁶, les troupes françaises quittèrent le Rwanda à la mi-avril pour ne revenir que dans la deuxième quinzaine du mois de juin avec l'opération Turquoise, présentée comme une opération militaro-humanitaire visant à sauver les victimes d'un génocide pourtant déjà en partie achevé⁷.

Afin d'éclairer le rôle joué par les autorités françaises à l'époque, l'approche choisie se fonde sur deux options relativement singulières. La première est de centrer l'analyse sur une période intermédiaire qui n'a sans doute pas encore suffisamment attiré l'attention des chercheurs : si la France n'est *officiellement* plus présente militairement sur le terrain entre le 15 avril et le 21 juin 1994⁸, le Rwanda reste pourtant une des préoccupations principales de l'Élysée et du gouvernement de cohabitation. La seconde est de déployer une approche par les médias afin de comprendre les liens éventuels entre la médiatisation, la communication de l'exécutif et le processus de décision. Comment éclairer le passage d'un désengagement officiel à la mi-avril à une volonté d'intervenir à nouveau en organisant quelques semaines plus tard une des plus importantes opérations extérieures des années 1990-2000 ? Dans quelle mesure l'évolution de la médiatisation a-t-elle pu peser sur les choix stratégiques de l'exécutif français ? Quelle part occupent les enjeux de communication et la défense de l'image de la France dans les options stratégiques adoptées ?

La confrontation de sources de nature diverse (productions médiatiques, archives officielles, témoignages...) autorise un gain d'intelligibilité conséquent au regard des acquis actuels de l'historiographie⁹. Loin

⁶ Dès le 8 avril, l'ordre d'opération d'Amaryllis évoque « des actions de représailles dans la ville de Kigali » qui passent notamment par « l'arrestation et l'élimination des opposants et des Tutsi » : *Rapport de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda*, 1998, p. 344, consulté en ligne le 16/12/2011, <http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/rwanda/auditi02.asp> (dernière consultation le 1/11/2016).

⁷ Autorisée par la résolution 929 adoptée le 22 juin 1994, les objectifs officiels de l'opération sont de mettre fin aux massacres et de venir en aide aux populations civiles.

⁸ Plusieurs témoignages font état de la présence de militaires blancs voire français au Rwanda durant cette période : Olivier Lanotte, *La France au Rwanda (1990-1994). Entre abstention impossible et engagement ambivalent*, Bruxelles, Peter Lang, 2007, p. 367-369.

⁹ L'analyse des contenus médiatiques a été confrontée à une documentation complémentaire relativement abondante : rapports de l'ONU ou d'ONG, rapport de la Mission d'information parlementaire de décembre 1998 (MIP), archives officielles déclassifiées et rendues publiques. Depuis le milieu des années 2000 circulent des documents issus de la présidence de la République (comptes rendus de conseils des ministres, télégrammes diplomatiques, notes de proches de F. Mitterrand...) qui ont fait l'objet d'une publication en 2012 (*Rwanda. Les archives secrètes de Mitterrand (1982-1995)*, Paris, Aviso/L'Esprit frappeur, 2012) et ont été, pour 83 d'entre eux, déclassifiés et déposés aux Archives nationales à la suite des décisions Gautier (24/12/2014) et Jouyet (7/04/2015) ; voir notamment : Rafaëlle

d'être transitoire, cette période est en effet un moment charnière qui voit les autorités françaises confrontées à une médiatisation qui leur est de plus en plus défavorable (1). Préoccupés par la mise en visibilité croissante de l'événement à partir de la mi-mai (2), les autorités tentent alors de construire une stratégie de communication offensive valorisant le rôle de la France (3), une stratégie dont le point d'orgue est la décision de lancement de l'opération Turquoise.

L'évolution des cadrages dominants sur l'événement : la montée de la préoccupation humanitaire

Alors que le Rwanda disparaît des radars de l'information dans la deuxième quinzaine du mois d'avril¹⁰, le sujet revient dans l'actualité, discrètement au début du mois de mai, plus visiblement entre la mi-mai et la mi-juin.

Les cadrages dominants focalisent toujours l'attention sur la guerre avec des confusions entre guerre civile, guerre ethnique et génocide encore nombreuses. Sous l'impulsion de la communication des humanitaires, une préoccupation croissante pour la situation des populations civiles peut cependant être observée : la mort de masse et les scènes classiques de réfugiés et d'enfants en situation précaire s'imposent dans la couverture photographique, de même que des discours journalistiques dénonçant l'inaction de la communauté internationale. La véritable nature des massacres tend à être mieux mise en valeur tandis que le terme « génocide » commence à être utilisé par certaines rédactions, dès la fin avril sous la plume de Maria Malagardis et Agnès Rotivel ainsi que de Jean Chatain – respectivement pour *La Croix* et *L'Humanité* –, puis dans *Libération*¹¹, *Le Figaro* ou encore sur l'antenne de France Inter à la mi-mai¹². Une partie

Maison, « Que disent les "archives de l'Élysée" ? », *Esprit*, n° 364, mai 2010, p. 135-159 ; Jacques Morel, « La déclassification de documents annoncés par l'Élysée le 7 avril 2015 », site de la Commission d'enquête citoyenne, accessible en ligne (dernière consultation le 6/11/2016), <http://cec.rwanda.free.fr/documents/doc/Morel/declassificationRwanda.pdf>.

¹⁰ Le départ des soldats français et occidentaux du Rwanda les 14 et 15 avril marque aussi le départ de la quasi-totalité des journalistes. Le sujet n'est alors plus couvert que sous la forme d'articles d'information brute : François Robinet, *Silences et récits. Les médias français à l'épreuve des conflits africains (1994-2015)*, Bry-sur-Marne, INA Éditions, 2016, p. 44-45.

¹¹ Jean-Philippe Ceppi utilise cependant le terme dès le 11 avril dans *Libération* : « Kigali livré à la fureur des tueurs hutu », *Libération*, 11 avril 1994, p. 15.

¹² À la suite de Jean Chatain et Agnès Rotivel, Renaud Girard (*Le Figaro*), Alain Frilet (*Libération*), Patrick Sabatier (*Libération*), Jean-Paul Mari (*Le Nouvel Observateur*) et Christian Hoche (*Le Nouvel Observateur*) utilisent également le terme entre le 15 et le 20 mai. Il faut cependant attendre le 25 mai pour que l'AFP mentionne le terme sans guillemets et le 8 juin pour *Le Monde*.

non négligeable des productions recensées porte enfin sur l'action diplomatique de la France.

Ce retour de l'événement dans l'actualité française résulte de facteurs multiples. Il est d'abord lié à la démarche d'enquête de certains envoyés spéciaux sur le terrain, plus particulièrement depuis les camps de réfugiés de Tanzanie ou les zones libérées par le FPR¹³. Il résulte aussi de la communication mise en place par le FPR qui organise de véritables visites de sites de massacres avec les journalistes¹⁴ et dont le représentant à Bruxelles, Jacques Bihozagara, multiplie les communiqués afin d'imposer la vision du mouvement sur l'événement. Ce regain d'intérêt s'appuie enfin sur la communication des humanitaires (HRW, AICF, Oxfam) qui tentent d'alerter sur la situation depuis la fin du mois d'avril et contribuent ainsi à rendre visibles certains rescapés.

L'exécutif français, préoccupé par l'évolution de l'état de l'opinion

L'identification progressive de l'ampleur des massacres et du génocide par les humanitaires et les journalistes préoccupe un exécutif français de plus en plus inquiet de l'évolution de l'opinion française et internationale.

À l'issue de l'opération Amaryllis, la position officielle française repose sur quatre points : 1) la France ne peut pas être le gendarme de l'Afrique ; 2) la France reste à la disposition de la communauté internationale et est prête à sa mobiliser ; 3) l'ONU doit prendre ses responsabilités et relayer la France ; 4) les accords d'Arusha demeurent la base légale sur laquelle doivent s'engager des négociations entre les deux parties. Cette position officielle est présentée à l'Assemblée nationale par Michel Roussin dès le 13 avril 1994 ou encore par François Mitterrand lors d'une intervention sur TF1 le 10 mai 1994 qui le voit prononcer

¹³ Sont notamment présents sur place début mai, l'envoyée spéciale de l'AFP Annie Thomas, Jean-Philippe Ceppi (*Libération*), Éric Monier (France 2), Jean-Marc Bouju (AP), Corinne Dufka (Reuters) et Gilles Peress (Magnum). À la mi-mai, de nombreux journalistes français, parmi lesquels Patrick de Saint-Exupéry (*Le Figaro*), Nicolas Poincaré (France Inter), Michel Peyrard et Benoit Gysembergh (*Paris Match*) ou Stephen Smith (*Libération*) profitent cette fois-ci d'un voyage de Philippe Douste-Blazy dans le camp de Benaco en Tanzanie pour couvrir le Rwanda et parfois y pénétrer. Voir sur ce point : François Robinet, *Silences et récits, op. cit.*, p. 84-88 ; Nathan Réra propose une analyse fine des parcours des photojournalistes Gilles Peress, Benoit Gysembergh et Jean-Marc Bouju : *Rwanda, entre crise morale et malaise esthétique. Les médias, la photographie et le cinéma à l'épreuve du génocide des Tutsi (1994-2014)*, Dijon, Les presses du réel, coll. Œuvres en sociétés, 2014, p. 146-150 et p. 174-182.

¹⁴ Voir par exemple : « Massacres Kigali », INA, JT, 20h, France 2, 11 mai 1994, 1 min 59.

ces mots maintes fois repris depuis : « Nous ne sommes pas destinés à faire la guerre partout même lorsque c'est l'horreur qui nous prend au visage. » Des mots et une rhétorique qui visent à légitimer le retrait des soldats à la suite de l'opération Amaryllis et la non-intervention française pour stopper les massacres en cours.

Cette position officielle contraste cependant avec le positionnement adopté par les autorités entre la fin de l'opération Amaryllis et le début de l'opération Turquoise. Elles apportent en effet leur soutien à la résolution 912 du 21 avril 1994 qui prévoit la réduction des effectifs de la MINUAR de 2 500 à 270 hommes. Elles maintiennent aussi le contact avec le Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) – qui veille à la bonne exécution du génocide – comme l'illustre par exemple le séjour à Paris de Jérôme Bicamumpaka, ministre des Affaires étrangères du GIR les 26 et 27 avril, séjour durant lequel il est reçu à l'Élysée et au Quai d'Orsay en compagnie de Jérôme Barayagwiza, responsable du parti extrémiste de la Coalition pour la Défense de la République (CDR)¹⁵. En cohérence avec ces deux décisions, la France s'oppose de manière systématique à l'ONU à une condamnation du seul GIR et tend à renvoyer les belligérants dos à dos¹⁶.

Plusieurs responsables proches de l'exécutif se montrent préoccupés, dès la fin du mois d'avril, par la révélation progressive de la véritable nature des massacres dans les médias et par ses effets possibles sur l'état de l'opinion publique. Dans une note à François Mitterrand datée du 28 avril, Bruno Delaye, conseiller à la présidence de la République, souligne par exemple :

« Après deux semaines de silence, l'opinion internationale et nationale commence à se réveiller. Mais de façon générale, elle le fait en appuyant les thèses des "libérateurs du FPR" et en fustigeant les "extrémistes" du gouvernement rwandais. Les Nations unies sont mises en cause pour leur

¹⁵ Ces visites sont évoquées par le rapport de la mission d'information parlementaire : « [...] en la circonstance, on peut s'interroger sur l'opportunité d'avoir, certes dans la perspective louable de la conclusion d'un cessez-le-feu, reçu, le 27 avril, le représentant du parti extrémiste hutu de la CDR, exclu des institutions d'Arusha, et le ministre des Affaires étrangères d'un Gouvernement intérimaire, sous la responsabilité duquel se déroulaient des massacres à grande échelle qui seront, quinze jours plus tard, qualifiés officiellement par la France de génocide », *Rapport de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda*, op. cit., p. 316. Voir également sur ce point : Gérard Prunier, *Rwanda, 1959-1996 : histoire d'un génocide*, op. cit., p. 331-332 ; Jean-François Dupaquier, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, Paris, Karthala, 2014, p. 353.

¹⁶ Voir notamment : Alison Des Forges, Human Rights Watch et Fédération internationale des droits de l'homme (éd.), *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala, 1999, p. 744-745 ; Linda Melvern, *Complicité de génocide. Comment le monde a trahi le Rwanda*, Paris, Karthala, 2010, p. 298.

impuissance et la France continue d'être accusée d'avoir soutenu le "dictateur Habyarimana"¹⁷. »

Une note de Françoise Carle, à l'époque collaboratrice de François Mitterrand à l'Élysée, rapporte des propos du même Bruno Delaye le lendemain : « On n'a pas encore reçu beaucoup d'images, mais les télévisions vont maintenant au Rwanda, et les images qui vont arriver pendant le week-end vont gâcher la soirée du dimanche: ce n'est pas beau à voir », et le conseiller à la présidence de la République d'ajouter :

« La grosse difficulté, c'est une certaine apathie française. J'ai eu un mal fou à convaincre Matignon d'envoyer une aide humanitaire. Ils devraient se rendre compte, aussi, que devant les télévisions les Rwandais vont appeler au secours. Ce sont des gens d'expression française, ils ne diront pas "Help !", ils diront "au secours", et l'opinion les entendra¹⁸. »

La montée progressive de la stratégie de communication de l'exécutif français

Dans ce contexte, les autorités françaises vont tenter d'adapter leur communication à l'évolution des perceptions médiatiques de l'événement. Il s'agit d'abord de mettre en évidence les efforts humanitaires français en faveur des victimes rwandaises. Deux personnalités sont envoyées au Rwanda. Le ministre délégué à la Santé, Philippe Douste-Blazy, organise un voyage dans le camp de réfugiés de Benaco en Tanzanie où il se fait accompagner d'une dizaine de journalistes afin de valoriser l'aide humanitaire apportée aux réfugiés rwandais. Bernard Kouchner, fondateur de Médecins sans frontières (MSF), ancien ministre de la Santé et de l'Action humanitaire (avril 1992-mars 1993) est également envoyé en mission accompagné de deux journalistes, Jean-Christophe Klotz pour l'agence Capa et Renaud Girard du *Figaro*: sa mission visait à mettre en place un corridor humanitaire et à assurer l'évacuation d'orphelins rwandais – l'évacuation a finalement échoué – afin de manifester l'implication de l'État français et peut-être aussi de redorer l'image du GIR et des FAR¹⁹. Ces

¹⁷ « Note de Bruno Delaye à François Mitterrand du 28 avril 1994 », *Rwanda. Les archives secrètes de Mitterrand (1982-1995)*, op. cit., p. 375-376.

¹⁸ « Entretien de Bruno Delaye et Christian Quesnot avec Françoise Carles le 29 avril 1994 », *ibidem*, p. 377-379.

¹⁹ Nous renvoyons ici aux pages consacrées par Nathan Réra à ces deux visites : *Rwanda, entre crise morale et malaise esthétique*, op. cit., p. 174-182. Voir également l'article bien documenté de Georges Kapler et Jacques Morel : *Concordances humanitaires et génocidaires. Bernard Kouchner au Rwanda*, 13 novembre 2006, consultable en ligne, <http://jacques.morel67.free.fr/KouchnerConcordances.pdf>.

deux initiatives sont couvertes par des journalistes sur le terrain tandis que Philippe Douste-Blazy comme Bernard Kouchner communiquent largement sur leurs initiatives à leur retour en France²⁰; cette communication fait l'objet d'une attention soutenue de la part de l'exécutif comme en attestent deux notes du général Quesnot du 24 mai²¹.

Cette valorisation des efforts humanitaires français se heurte cependant à une campagne de presse déclenchée par MSF à la mi-mai 1994. L'ONG met violemment en cause la France dans une lettre publique adressée à François Mitterrand: « Nous pensons que la communauté internationale et particulièrement la France n'ont pas toujours pris leur responsabilité politique dans un conflit qui n'est pas un massacre inter-ethnique, mais bien une extermination systématique²². » Dans le courrier adressé à François Mitterrand, Philippe Biberson, président de MSF, évoque une « extermination systématique et programmée », « une faction soutenue et armée par la France », « une responsabilité écrasante de la France » et s'interroge: « comment imaginer que la France ne dispose d'aucun moyen pour faire cesser les massacres²³? » Jean-Hervé Bradol, responsable des programmes de MSF France au Rwanda, de retour de Kigali, relaye la charge à la télévision et déclare lors du 20h de TF1 face à Patrick Poivre d'Arvor:

« Le rôle de la France dans ce pays et les responsabilités de la France sont particulièrement écrasants. Les gens qui massacrent aujourd'hui, qui mettent en œuvre cette politique planifiée et systématique d'extermination sont financés, entraînés et armés par la France [...]. On n'a entendu aucun responsable français condamner clairement les auteurs de ces massacres. Et pourtant ces gens sont bien connus de l'État français puisqu'ils sont entraînés et équipés par eux²⁴. »

Ces accusations bénéficient d'un large écho médiatique et sont relayées par des enquêtes dans la presse sur le rôle de la France avant et

²⁰ À la mi-mai 1994, une forte présence de ces deux figures a par exemple été observée sur TF1: Marine Jacquemin suit en effet Philippe Douste-Blazy en Tanzanie, Bernard Kouchner est interviewé par Patrick Poivre d'Arvor le 18 mai 1994 puis Philippe Douste-Blazy par Claire Chazal le 21 mai 1994: « Interview Kouchner », INA, JT, 20h, TF1, 18 mai 1994, 6 min. 46; « Rwanda », INA, JT, 20h, TF1, 20 mai 1994, 56 sec.; « Rwanda », INA, JT, 20h, TF1, 21 mai 1994, 5 min. 01.

²¹ « Notes du général Quesnot le 24 mai 1994 », *Rwanda. Les archives « secrètes » de Mitterrand*, op. cit., p. 432-435.

²² Alain Frilet, « MSF dénonce la politique française au Rwanda », *Libération*, 17 mai 1994, p. 19; voir également: « Lettre de Médecins sans frontières à F. Mitterrand », 16 avril 1994, *Les archives « secrètes » de Mitterrand*, op. cit., p. 401.

²³ « Lettre de Médecins sans frontières », op. cit.

²⁴ « Invité MSF », INA, JT, 20h, TF1, 16 mai 1994, 5 min 03.

pendant ce qui est désormais clairement identifié comme un génocide²⁵. L'inquiétude touche alors de manière encore plus manifeste les cercles du pouvoir exécutif, comme en témoigne par exemple le point de situation de Bruno Delaye du 17 mai 1994 :

« En France, à l'initiative de certaines ONG se développe dans des médias complaisants (TF1 notamment) une polémique sur la politique de la France à l'égard du Rwanda. MSF a publié une lettre ouverte au président de la République dans laquelle la France est accusée de présenter une "énorme responsabilité dans les massacres actuels au Rwanda" pour avoir, selon cette ONG, "armé et financé les fidèles du président Habyarimana". Toutes ces accusations, sans fondement évidemment, sont puisées dans la propagande du FPR et seront sans nul doute reprises lors de la session spéciale de la Commission des droits de l'homme à Genève. »

L'exécutif décide alors de se montrer plus offensif, comme le demande au gouvernement François Mitterrand dès le conseil des ministres du 18 mai²⁶ : « il y a un intérêt national à ce que sur ces deux sujets (ndlr: la Bosnie et le Rwanda) le Gouvernement se fasse entendre et fasse comprendre la situation qu'il partage avec le président de la République. Il faut se montrer offensif face à des accusations injustes²⁷ ». L'exécutif choisit aussi de convoquer les responsables de MSF : Jean-Hervé Bradol raconte comment il fut convoqué le 19 mai avec Philippe Biberon à la cellule africaine de l'Élysée par MM. Delaye et Pin, et décrit un entretien tendu face à deux hommes qui « semblaient très énervés par les déclarations dans la presse de MSF condamnant l'implication de la France au Rwanda et la passivité des responsables français²⁸ ». Suivant cette même logique offensive et volontariste, Alain Juppé adopte une position forte le 15 mai à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres de l'Union européenne, puis de nouveau le 18 mai lors des questions à

²⁵ Citons en guise d'exemple : Alain Frilet, « Paris, terre d'asile de luxe pour dignitaire hutu », *Libération*, 18 mai 1994, p. 5.

²⁶ Dans le contexte de la cohabitation, ce passage traduit le souci de François Mitterrand de s'assurer de la solidarité du gouvernement dont les intérêts, les objectifs et les logiques pourraient diverger de ceux de la Présidence d'autant que l'essentiel de la politique française au Rwanda a été piloté depuis l'Élysée et mis en place bien avant l'arrivée de la droite au pouvoir.

²⁷ « Compte-rendu du Conseil des ministres du 18 mai 1994 », in *Rwanda. Les archives « secrètes » de Mitterrand*, p. 414-417.

²⁸ « Compte-rendu d'audition de Jean-Hervé Bradol du 2 juin 1998 », in *Rapport de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda*, *op. cit.*, p. 389-408, consulté en ligne le 16/12/2011, <http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/rwanda/auditi02.asp> (dernière consultation le 6 novembre 2016).

l'Assemblée nationale, puisqu'il dénonce – pour la première fois de manière officielle – l'existence d'un génocide au Rwanda, annonce que la France s'apprête à augmenter son aide humanitaire, demande un cessez-le-feu et l'application des accords d'Arusha, tout en condamnant, au nom de la France, la violation des droits de l'homme²⁹. Simultanément, l'exécutif tente de répondre aux critiques adressées à la France : un communiqué rappelant l'action de la France au Rwanda est adressé aux rédactions dès le 18 mai 1994 tandis qu'Édouard Balladur réclame qu'un contre-argumentaire soit élaboré par le gouvernement³⁰. L'importance prise par la « question rwandaise » au sommet du pouvoir se confirme lors de l'allocution télévisée prononcée par François Mitterrand sur TF1 le 7 juin 1994 dans le contexte du cinquantenaire du Débarquement : celui-ci souligne de nouveau l'engagement fort de la France dans le domaine humanitaire et confirme le soutien de la France à la résolution 925 des Nations unies³¹, qui prévoit l'envoi d'une force de 5 500 hommes pour laquelle « la France est prête à fournir la logistique, l'appui qui conviendra pour que cette troupe africaine, représentant l'Organisation de l'unité africaine, puisse s'interposer entre les combattants »³².

²⁹ Alain Juppé en profite pour valoriser l'action française devant les députés : « [...] je crois que l'on peut dire sans immodestie que nous avons été les plus présents sur le plan humanitaire : trois ponts aériens ont été mis en place, 300 tonnes d'équivalents-blé sont également prévues pour les populations du Rwanda. Nous avons en quelques semaines affecté un crédit de 20 millions de francs à l'action humanitaire. Aucune puissance n'a agi aussi vite que nous et dans de telles proportions ». Alain Juppé, « Questions au gouvernement », 18 mai 1994, *Journal Officiel*, consultable en ligne, <http://archives.assemblee-nationale.fr/10/cr/1993-1994-ordinaire2/044.pdf> (dernière consultation le 9 août 2015).

³⁰ Une note du général Quesnot à François Mitterrand datée du 18 mai 1994 précise qu'« Édouard Balladur a demandé au gouvernement de préparer au plus vite un argumentaire sur l'action passée de la France au Rwanda ». Une autre note, adressée cette fois-ci par Bruno Delaye à François Mitterrand recense les documents à utiliser pour « répondre aux accusations portées par la presse et les ONG contre notre politique au Rwanda depuis 1990 » : il s'agit d'une lettre au président Habyarimana du 30 janvier 1991 qui fixe le cadre de l'intervention française, d'une lettre du président du FPR datée du 17 septembre 1993 qui remercie la France et d'une lettre de François Mitterrand à Bill Clinton du 27 septembre 1993 dans laquelle le président français demande au président américain de soutenir la création d'une force de l'ONU : « Note de Bruno Delaye à François Mitterrand, 10 juin 1994 », in *Rwanda. Les archives secrètes de Mitterrand*, op.cit., p. 459.

³¹ Adoptée le 8 juin 1994, elle prévoit le renforcement du mandat de la Minuar.

³² Quelques jours plus tôt, dans *Le Quotidien de Paris*, M. Roussin défend l'action de la France en rappelant que celle-ci n'a eu de cesse d'appeler les deux partis au dialogue, que l'opération Amaryllis a été particulièrement efficace et que l'engagement du pays est particulièrement fort dans le domaine humanitaire. Paul Cambon, Alain Barluet, « La communauté africaine doit condamner ce génocide », *Le Quotidien de Paris*, 28 mai 1994.

Le retour de la France au Rwanda

Si l'éventualité d'une intervention française et/ou internationale commence à être évoquée dès la fin du mois de mai³³, c'est seulement à la mi-juin que la décision du lancement de l'opération Turquoise est prise lors du conseil restreint du 15 juin 1994, deux jours après le sommet de l'OUA de Tunis lors duquel Nelson Mandela avait manifesté son désir d'agir pour changer « la situation au Rwanda [qui] est une honte pour toute l'Afrique³⁴ ». Prise dans un contexte où la communication de l'exécutif se faisait plus offensive face à l'identification du génocide, à la montée de la préoccupation humanitaire et aux mises en cause croissantes de la France, cette option permet de proposer à l'opinion une vision de l'événement où la France passe de pays accusé d'inaction – voire de complicité – à un récit où elle est présentée comme le pays sauveur des Rwandais. Un argumentaire est ainsi très précocement mobilisé : un communiqué négocié entre l'Élysée et Matignon présente dès le 18 juin les objectifs et modalités de l'intervention française³⁵ : 1) la France est le seul pays à avoir le courage d'intervenir dans un conflit particulièrement meurtrier ; 2) la France n'est pas seule et d'autres pays sont à ses côtés ; 3) la France restera neutre dans ce conflit ; 4) l'opération reçoit le soutien de l'ONU ; 5) elle s'effectue pour une durée très limitée ; 6) elle est strictement humanitaire.

Dès lors, les caractéristiques de la couverture médiatique changent et la situation catastrophique devient un outil de légitimation de la nouvelle position officielle française. Avant même l'annonce du lancement de l'opération Turquoise, la couverture médiatique a été dominée par l'annonce de la mort d'orphelins qui étaient protégés par les Français Marc Vaïter et le père Blanchard. Les images tournées par Jean-Christophe Klotz au mois de mai sont rediffusées le 11 juin tandis que le père Blanchard vient donner à Paris une conférence de presse le 14 juin – veille de la déclaration d'Alain Juppé – et faire le tour des plateaux des rédactions³⁶. Cette concordance des temps est frappante et on peut légitimement s'in-

³³ La note du général Quesnot au président de la République datée du 24 mai 1994 permet d'apprécier les positions d'Edouard Balladur (se limiter à l'engagement de quelques hommes), d'Alain Juppé (favorable à l'envoi d'un contingent africain et de quelques éléments logistiques) ou de Michel Roussin (l'effort doit pour lui porter sur l'humanitaire).

³⁴ Gérard Prunier fait du désir de prendre de vitesse les autorités sud-africaines le facteur décisif de la décision française (in *Rwanda, 1959-1996: histoire d'un génocide*, *op. cit.*, p. 335).

³⁵ Gérard Prunier décrit la méfiance et les rivalités, entre l'Élysée et Matignon, mais aussi entre chiraquiens et balladuriens, dans le but de profiter des retombées politiques de l'initiative française (*ibidem*, p. 335-337).

³⁶ Voir notamment : INA, JP, *Inter treize quatorze*, France Inter, 14 juin 1994 ; INA, JT, *Le Soir*, France 3, 14 juin 1994.

terroger sur le rôle joué ici par le père Blanchard au sein de la communication d'un exécutif qui doit désormais légitimer son projet d'intervention : est-ce l'appel à l'aide de Blanchard qui convainc l'exécutif de passer à l'action ou est-ce le désir d'action qui favorise la mise en valeur médiatique des propos de Blanchard ? S'il est à ce stade difficile de trancher, il est cependant sûr que le contexte médiatique pèse sur les discussions finales, comme en atteste par exemple la prise en compte de l'état de l'opinion lors du conseil restreint du 15 juin 1994 ; Michel Roussin estime que « l'opinion publique internationale et l'opinion française sont horrifiées devant ce spectacle d'enfants massacrés, d'orphelinat envahis » tandis qu'Édouard Balladur précise : « Nous ne pouvons plus, quels que soient les risques, rester inactifs. Pour des raisons morales et non pas médiatiques³⁷. » Des motivations de nature différente poussent donc l'exécutif à l'action. Les comptes rendus des conseils des ministres laissent en effet transparaître de la part de certains acteurs, le recours à un argument éthique et moral : Édouard Balladur comme Alain Juppé se disent ainsi préoccupés par la situation humanitaire et l'inaction de la communauté internationale³⁸. Les travaux d'Alison Des Forges, le rapport de la mission parlementaire et certains témoignages attestent aussi de l'existence d'objectifs stratégiques et/ou militaires de l'opération : lors de la seconde visite de Bernard Kouchner au Rwanda le 17 juin, il est question de prendre position à Kigali ; dans un second temps, l'état-major voit Turquoise comme un moyen de figer les positions des combattants et d'empêcher une victoire totale du FPR³⁹.

Ainsi, après l'opération Amaryllis durant laquelle les autorités avaient communiqué sans excès pour accompagner l'engagement puis le désengagement des troupes françaises, l'exécutif doit adapter sa communication pour faire face à une médiatisation subie et hostile (mise en valeur de la souffrance d'autrui ; identification du génocide et mise en cause des FAR ; critique contre la France...). Après quelques hésitations, la communication officielle devient à la mi-mai plus offensive et plus active tandis que les enjeux liés à l'opinion publique et la volonté d'orienter la

³⁷ « Compte-rendu du conseil restreint du 15 juin 1994 », in *Rwanda. Les archives « secrètes » de Mitterrand*, op. cit., p. 466-470.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Alison Des Forges, *Aucun témoin ne doit survivre*, op. cit., p. 776-785. Parmi les témoignages d'anciens de Turquoise, citons celui de Guillaume Ancel, présenté le 27 mai 2015 lors du séminaire de recherche de l'EHESS (« Rwanda 1994 : imaginaires et pratiques du génocide des Tutsi » dirigé par Stéphane Audouin-Rouzeau et Hélène Dumas) ainsi que celui de Thierry Prunghaud (Laure de Vulpian et Thierry Prunghaud, *Silence Turquoise. Rwanda, 1992-1994. Responsabilités de l'État français dans le génocide des Tutsi*, Paris, Don Quichotte, 2012).

médiatisation jouent un rôle important dans la décision d'intervenir une seconde fois. L'opération Turquoise garantira la fabrique d'une médiatisation contrôlée au service des choix stratégiques français grâce à l'imposition d'un récit consensuel porté par les politiques, les militaires et une grande partie des journalistes⁴⁰.

Cette approche de la stratégie de l'exécutif français par les médias invite l'historien à prendre en compte toutes les dynamiques à l'œuvre en 1994 dans les décisions prises à l'époque. Elle montre ainsi comment la préservation de l'image de la France et la défense de la politique menée par François Mitterrand au Rwanda – mais aussi le désir d'Édouard Balladur ou d'Alain Juppé de ne pas être pénalisés par la situation voire d'en tirer bénéfice dans un contexte préélectoral – sont à prendre très sérieusement en considération. Loin d'être exclusive, cette approche doit être combinée avec une étude minutieuse des logiques humanitaires, géopolitiques et militaires qui, délaissant les approches trop englobantes, doit permettre d'éclairer la diversité des acteurs et des réseaux impliqués ainsi que les spécificités de leurs motivations. C'est à ce prix que pourront être identifiés la nature – et le degré – des responsabilités des dirigeants politiques et militaires français dans le génocide des Tutsi du Rwanda.

⁴⁰ François Robinet, *Silences et récits*, *op. cit.*, p. 99-110.